

# LONGUEUIL

Longueuil est située en face de la métropole du Canada à laquelle elle est reliée par le pont Jacques-Cartier qui domine le fleuve St-Laurent par sa structure imposante. L'histoire de cette ville est étroitement liée à celle de Montréal et remonte aux tout premiers temps de la colonie, alors qu'en date du 24 septembre 1657, était concédée au sieur Charles Le Moyne une seigneurie qu'il appela du même nom que son village natal de Longueuil en Normandie. L'appellation s'étendit ensuite à la paroisse qui se forma sous le nom de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Les registres de la paroisse s'ouvrent en 1698 et l'érection canonique a lieu la même année. Les limites de la paroisse furent fixées par l'ordonnance du 3 mars 1722. La municipalité de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil a été érigée le 1er juillet 1845 et la ville de Longueuil a été incorporée en date du 12 février 1874. La charte de la ville est refondue et sanctionnée le 30 juin 1881. Elle est de nouveau amendée en 1918. Enfin la ville de Longueuil est incorporée comme cité le 14 février 1920.

Longueuil a donné naissance aux paroisses et dessertes suivantes : St-Hubert en 1862, St-Lambert en 1887, St-Josaphat en 1909, St-Maxime en 1918, St-Edouard de Greenfield Park en 1918, Sacré-Cœur de Jésus de Mackayville en 1920.

Son territoire est borné par le fleuve St-Laurent, par le chemin public conduisant de Longueuil à Chambly, par le chemin de Gentilly, par le chemin connu sous le nom de chemin-des-officiers. Sa superficie est de 835 acres s'étendant sur un total de trente rues qui couvrent une distance de 30 milles dont les deux tiers sont pavés. Les trottoirs le sont sur toute leur longueur.

Longueuil est le chef-lieu du comté de

Chambly, lequel a une population de 33,000 habitants.

La population de la cité de Longueuil était de 4,000 personnes lors de son incorporation comme telle, atteint maintenant 8,500 âmes.

Bien que ce soit plutôt une cité résidentielle, Longueuil est un centre industriel et commercial assez important qui compte 90 entreprises d'affaires diverses et 10 manufactures. Les 1,700 familles qui y résident travaillent donc, dans une large mesure, aux usines mêmes de Longueuil; cependant, une certaine proportion de la population travaille à Montréal. Dans cette ville voisine de Montréal, l'on relève les noms de deux dentistes, de six médecins, de trois pharmaciens, de quatre architectes et de neuf ingénieurs.

Il y a un hôtel-de-ville très bien situé au centre de la ville, un bureau de poste, un bureau d'enregistrement, deux succursales de banques. En plus de cinq conciergeries, il y a des maisons résidentielles à deux, trois et quatre logements, des cottages isolés construits en bois, en pierre et en brique; enfin il y a un théâtre d'une capacité de 585 sièges.

Un excellent service d'autobus relie Longueuil à Montréal, via le pont Jacques-Cartier, et assure un transport rapide à toute heure du jour et une partie de la nuit. Longueuil est à une distance de 165 milles de la cité de Québec.

L'aqueduc est opéré par la cité et offre un rendement de 3,500,000 gallons d'eau par jour. Le service de l'électricité est fourni par Hydro-Québec; la compagnie du Bell Telephone assure le service téléphonique aux mêmes taux et conditions qu'à Montréal.

La cité de Longueuil est administrée par un maire et quatre échevins, élus pour un mandat

de deux ans. Le conseil municipal ainsi composé est assisté d'un gérant. La division municipale comprend quatre quartiers et les dernières élections ont eu lieu en février 1945. Longueuil fait partie de la division électorale provinciale de Chambly et de la division électorale fédérale de Chambly-Rouville.

L'évaluation foncière résidentielle et commerciale de la cité atteint le chiffre de \$5,-298,739. Le montant total de l'évaluation foncière exempté pour industries est de \$2,729,-125. Les propriétés industrielles et autres auxquelles s'appliquent les exemptions de la taxe foncière appartiennent aux divers gouvernements ; les institutions religieuses ne paient pas non plus la taxe foncière sur leurs propriétés. Les 700 propriétaires fonciers et les 1,000 locataires se partagent le fardeau des taxes de la cité, chacun selon qu'il est propriétaire ou locataire. Le coût de la taxe foncière est de \$1.63 par \$100. d'évaluation municipale. La taxe scolaire est de \$0.75 par \$100. pour les catholiques. La taxe d'eau est de 6% du loyer annuel. La taxe d'affaires est chargée selon un taux spécifique établi pour chacun des genres de commerce. La taxe spéciale est de \$1.55 prélevée sur la valeur du terrain seulement. Enfin, Longueuil impose une taxe scolaire de \$1.25 par \$100. aux protestants et aux neutres.

La dette municipale s'élève à \$1,666,878. et le coût de revient de l'administration annuellement est d'environ \$200,000. Le maire et les échevins ne reçoivent pas de traitement. La cité est protégée contre les incendies par un département qui comprend six pompiers réguliers. Un deuxième département compte six constables chargés du maintien de l'ordre dans la ville. Le service d'hygiène bien organisé fait de Longueuil une cité très propre

et très accueillante. En plus des six employés qui cumulent les fonctions de pompiers et de constables, un personnel d'une quarantaine de membres est attaché aux divers services de la cité.

Longueuil est située sur le parcours du chemin de fer Canadien National qui dessert les grandes villes de la province. Elle utilise cependant toutes les facilités de transport qu'offre la métropole du Canada.

La cité fait partie du diocèse de St Jean, P.Q., et ne comprend qu'une seule paroisse catholique avec une église, un couvent de religieux, trois couvents de religieuses, un collège enseignant et deux écoles pour garçons, deux couvents enseignants pour filles. Deux églises protestantes desservent la population qui pratique ce culte.

Six parcs publics contribuent à l'embellissement de la ville ; un monument s'élève au centre de l'un de ces parcs.

Située sur le St-Laurent, à proximité de Montréal, Longueuil ne peut échapper entièrement à l'activité intense qui règne de l'autre côté du pont Jacques-Cartier. Aussi un quartier de la ville a-t-il été sacrifié aux affaires, mais la plus grande partie de Longueuil est réservée à ceux qui préfèrent la tranquillité de la campagne à l'agitation de la métropole.

Le conseil municipal actuellement en fonctions est composé des personnages suivants :

Monsieur Paul Pratt, maire,  
Messieurs Paul Carrière,  
Dr. Pierre Jodoin,  
Lionel Cardinal,  
Cyprien Ste-Marie, échevins.